



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

DÉCLASSIFICATION DES ARCHIVES CONCERNANT LES ÉMEUTES DE 1967 EN GUADELOUPE

Question au Gouvernement n° 872

Texte de la question

DÉCLASSIFICATION DES ARCHIVES CONCERNANT LES ÉMEUTES DE 1967 EN GUADELOUPE

Mme la présidente. La parole est à M. Christian Baptiste.

M. Christian Baptiste. Les travailleuses de Vertbaudet, dans le Nord, qui, depuis deux mois, se battent pour une augmentation de salaire, conservent une détermination forte face à la répression patronale, judiciaire et policière. Si je fais référence à ce mouvement qui est d'actualité, c'est pour appeler votre attention sur un événement majeur de l'histoire de notre pays, les émeutes de mai 1967 en Guadeloupe.

Elles ont été un tournant dans la lutte pour la reconnaissance des droits et la dignité des Guadeloupéens. Les manifestations et les affrontements avec les forces de l'ordre ont secoué l'île, révélant les profondes inégalités économiques, sociales et raciales qui y persistaient. C'est pourquoi je souhaite aborder la question de la déclassification totale des archives. (*MM. Olivier Faure et Boris Vallaud applaudissent.*) Comprenez que la transparence est essentielle pour guérir les plaies du passé et progresser vers une société plus juste et plus équitable. J'exhorte donc le Gouvernement à prendre des mesures concrètes pour la déclassification totale de ces archives. Les Guadeloupéens et tous les citoyens de notre pays méritent de connaître la vérité et d'apprendre de notre passé pour construire un avenir meilleur.

Ma question est donc la suivante : référence faite à la décision du Président de la République tendant à la déclassification totale des archives relatives à la guerre d'Algérie, pouvez-vous nous indiquer les mesures spécifiques que le Gouvernement envisage de prendre afin d'étendre la déclassification totale des archives de même nature à l'ensemble des territoires d'outre-mer, y compris la Guadeloupe ? Le cas échéant, quelles garanties pouvez-vous offrir quant à la transparence du processus de déclassification totale des archives et à l'accès à ces documents pour les chercheurs et les citoyens intéressés ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR. – Mme Clémence Guetté applaudit également.*)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre délégué chargé des outre-mer.

M. Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des outre-mer. Vous évoquez un épisode douloureux de l'histoire de la Guadeloupe et de la France, les émeutes de mai 1967. En octobre 2016, le Gouvernement a pris ses responsabilités et le ministre de l'outre-mer d'alors a réuni une commission chargée de faire la lumière sur ces événements. Ses conclusions sont rendues et nous les partageons. La secrétaire générale de la commission, l'historienne Michelle Zancarini-Fournel, a depuis lors publié une *Histoire populaire de la France* chez Zones dans laquelle elle replace l'événement dans l'histoire longue.

À cinquante ans de distance, il s'agit d'être transparent. Je n'ai pas de mandat pour donner une version officielle,

aussi ne puis-je vous dire que ce que j'en connais. Le 26 mai 1967, des ouvriers du bâtiment se mettent en grève à Pointe-à-Pitre pour demander une augmentation de salaire de 2,5 %. La grève devient une émeute ; un militant indépendantiste populaire, Jacques Nestor, est tué ; des armureries sont pillées ; les émeutes débouchent sur huit autres morts, à tout le moins.

Concernant les émeutes de 1967, comme les autres drames qui ont marqué l'histoire des Antilles, je dirai, encore et toujours, qu'ils ne sont pas assez étudiés, non seulement en outre-mer mais aussi dans l'Hexagone. Je citerai le rapport de la commission Stora : « L'histoire des Antilles, de la Guyane comme de la Réunion, reste encore méconnue dans l'Hexagone. Après la fin des accords d'Évian, celle-ci semble complètement disparaître de l'histoire nationale. »

M. Davy Rimane. Non, c'est vrai ?

M. Jean-François Carenco, ministre délégué. Nous devons travailler à la faire connaître et le Gouvernement est prêt à y prendre toute sa part. La mémoire, fût-elle terrible, doit nous aider à construire l'avenir.

M. Jérôme Guedj. Et les archives ?

M. Jean-François Carenco, ministre délégué. C'est d'ailleurs ce que nous faisons en ce 23 mai, jour où nous célébrons la fin de l'esclavage et où nous nous remémorons toutes les victimes.

M. Pierre Dharréville. Et les archives ?

M. Jean-François Carenco, ministre délégué. Pour ce qui concerne la demande de déclassification, je regrette de ne pas avoir eu votre question à l'avance ; je ne peux donc y répondre tout de suite.

Données clés

Auteur : [M. Christian Baptiste](#)

Circonscription : Guadeloupe (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe NUPES)

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 872

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 mai 2023

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 mai 2023